



COMMUNE DE HERBEUVILLE
1 PLACE DE LA MAIRIE
55210 HERBEUVILLE

Compte rendu du conseil municipal du 10 aout 2021.

- 1- Le conseil rectifie le règlement du cimetière et approuve une durée de concession unique de 15 ans pour un montant de 200 euros. Le tarif du colombarium reste inchangé à 1200 euros la case.
- 2- Le conseil décide de passer convention conformément à la loi pour les chats errants avec la fondation 30 millions d'amis. Pour rappel les propriétaires de chats doivent pucer leur animal (I-CAD).
- 3- Le conseil approuve le projet de mise en conformité de la carte communale avec le SRADDET (région) sous peine d'être non conforme aux règles d'urbanismes en janvier 2023. le conseil approuve le projet de révision de la carte communale si nécessaire à cette mise en conformité.
- 4- Le conseil approuve la rectification du devis du syndicat d'électricité pour l'éclairage de la route de Combres pour un montant reste à charge de la commune de 4865 euros et annule celui du 1^{er} avril 2021 d'un montant de 2161.46 euros. Suite à une erreur de logiciel.
- 5- Le conseil approuve le devis pour le plan de relance de la région concernant la rénovation du couloir de la mairie prix en charge à 50% HT par la région d'un montant de 8699.70 euros ttc par l'entreprise MF CONSTRUCTION
- 6- Le conseil approuve les devis pour rénover la réserve incendie. Subvention de 70 % HT du département. Pose d'un garde-corps et remplacement des barrières en bois par des panneaux en acier. Les entreprises retenues :

☎ : 03.29.8738.13

📍 : 1 Place de la Mairie 55210 HERBEUVILLE

✉ : herbeuville.mairie@orange.fr

Permanence : Mercredi de 12h30 à 18h30 / jeudi de 9h00 à 13h30

Ouverture au public : Mercredi de 17h30 à 18h30 / Jeudi de 9h00 à 10h00



eurl pm soudure : 4920 euros ttc

MF construction : 5158.46 euros ttc

- 7- Le conseil approuve la nomination de MME BOURADA CATHERINE comme référente communale pour L'AMBROISIE. Plante invasive. la région crée un réseau de réfèrent sur le sujet.

Notes : un rappel concernant les déjections canines, les propriétaires doivent ramasser les excréments, de nombreuses poubelles sont à dispositions sur la commune. L'aire de jeux communal n'est pas lieu fait pour cela....ni dans le village.

☎ : 03.29.8738.13

📍 : 1 Place de la Mairie 55210 HERBEUVILLE

📧 : herbeuville.mairie@orange.fr

Permanence : Mercredi de 12h30 à 18h30 / jeudi de 9h00 à 13h30

Ouverture au public : Mercredi de 17h30 à 18h30 / Jeudi de 9h00 à 10h00